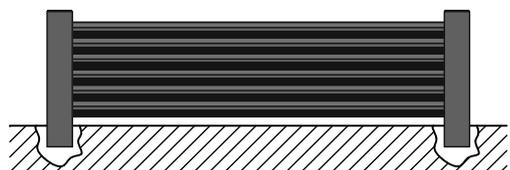


# NOTICE DE MONTAGE

## CLÔTURE GRANDE LONGUEUR



### CONSEILS AVANT L'INSTALLATION DE VOTRE CLÔTURE

Attention :

Avant d'entreprendre l'installation de votre clôture, nous vous conseillons de réaliser auprès de votre mairie une déclaration de travaux.

Installation sur le sol ou en pleine terre, la longueur des poteaux est importante. Il est conseillé de prévoir les scellements d'une profondeur suffisante pour résister au mieux à la pression du vent. Il est conseillé de réaliser au minimum une réservation de 500x500x650 dans le sol rocaillieux et 800mm de profondeur dans un sol terreux.

Il est fortement déconseiller l'utilisation de ciment dit « à prise rapide », celui-ci risque d'altérer l'aluminium, utiliser du ciment dit ordinaire à mélanger avec du sable.

Contrôlez la solidité de votre muret et vos piliers avant d'installer la clôture (les consolidés si nécessaire). N'oubliez pas de vérifier le niveau de votre mur, afin de déterminer la hauteur des cales à utiliser sous la lisse. Un muret en briques ou en béton ne nécessite pas de la même fixation. Attention aux types de chevilles et visserie utilisés (non fournis).

Dès réception et avant installation, nous vous conseillons de stocker les éléments qui composent la clôture en dehors de son emballage et à l'abri des intempéries. À l'aide d'une paire de ciseaux, dégagez votre clôture de son emballage en prenant soin de ne pas la rayer. Vérifiez toute la quincaillerie que vous avez reçue, ainsi que l'ensemble des éléments.

Lisez attentivement le manuel d'instructions / d'installation et vérifiez que le type de clôture est adapté à l'emplacement où vous souhaitez la monter.

### CONSEILS DE SÉCURITÉ

Ces consignes visent à garantir votre sécurité. Prenez le temps de les lire entièrement avant de commencer l'installation et conservez ce document pour une consultation future.

Utilisez des lunettes de protection lors des travaux de perçage, de burinage et de manipulation du béton.

N'installez pas votre clôture lorsqu'il y a un vent supérieur à 40 km/h. N'utilisez pas de matériel électrique sous la pluie.

Attention aux enfants en bas âge. Ne quittez pas le chantier sans vous assurer que la clôture est bien fixée, car elle peut provoquer des blessures corporelles graves.

Effectuez des contrôles périodiques structurels du produit et des piliers.

Si la clôture est endommagée, faites-la réparer par un professionnel avant de la réutiliser.

Ne réparez pas vous-même la clôture car toutes transformations de votre part, annule la garantie fabricant. N'escaladez pas et ne montez pas sur la clôture.

### STOCKAGE AVANT INSTALLATION DE VOTRE CLÔTURE

Un stockage prolongé ou transitaire doit s'effectuer avec de bonnes conditions :

Le produit ne doit pas être stocké à l'extérieur, éviter le contact direct avec le sol.

Il doit être protégé des intempéries (pluie, soleil et lune), des projections de ciment, platine, peintures, etc...

Le stockage doit s'effectuer à plat pour éviter toutes déformations et sans emballage à l'abri des intempéries.

Les changements de lieu de stockage sur chantier sont à éviter en raison de dégradations éventuelles.

Lors d'un changement de lieu de stockage, il est indispensable d'assurer le transport des éléments suivant l'emballage d'origine du fabricant et de prendre les précautions d'utilisation.

### MATERIEL SPÉCIFIQUE NÉCESSAIRE

Outre matériel électroportatif et de maçonnerie, prévoir des serre joints, planches, cales droit et biseauté ne marquant pas le produit, ainsi qu'une caisse à outils équipé de tournevis cruciformes, clés plates, clés à pipes, marteau, maillet, burins, metre a ruban, niveau, crayon, etc ...



MARTEAU



NIVEAU



TOURNEVIS PLAT ET CRUCIFORME



CRAYON



CLEF PLAT OU À PIPE



MAILLET



VISSEUSE



PERFORATEUR



METRE À RUBAN



GRANDE RÉGLE



SERRE JOINT



PIOCHE



BURINS



CALES



BALAIS



TRUELLE, AUGES, MORTIER



SCEAU



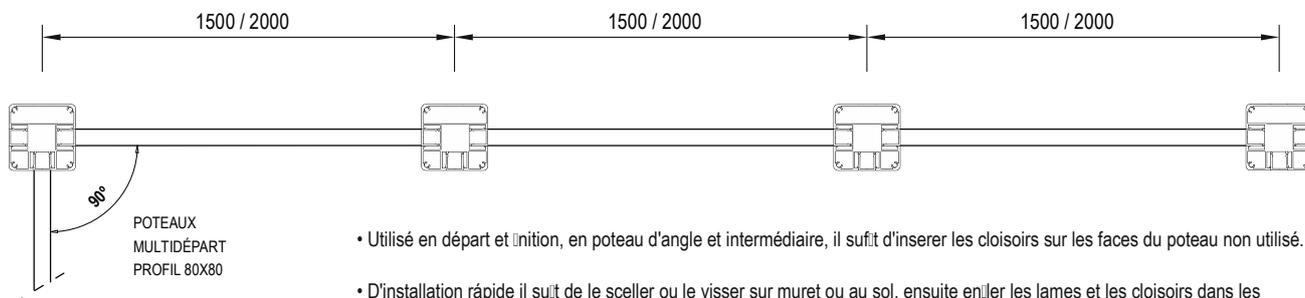
PELE

1

Tendre un cordeau à l'emplacement de la clôture et matérialiser, à l'aide de piquets ou tracement, l'emplacement des poteaux.

Creuser les trous dans lesquels seront scellés les poteaux (dans un sol naturel, prévoir un trou de 50x50x65cm de profondeur).

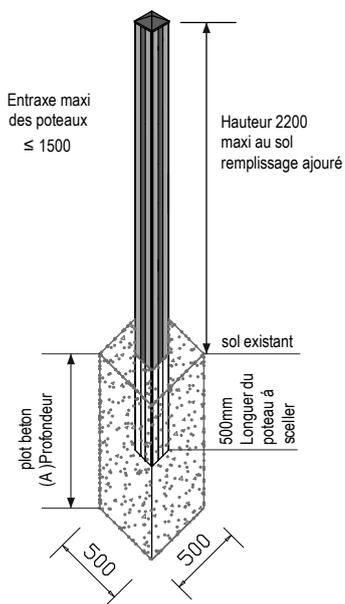
Pour des clôtures à grandes hauteurs, la profondeur conseillée dans un sol terreux est de 80 cm afin d'assurer une bonne résistance aux prises de vents.



- Utilisé en départ et finition, en poteau d'angle et intermédiaire, il suffit d'insérer les cloisoirs sur les faces du poteau non utilisé.
- D'installation rapide il suffit de le sceller ou le visser sur muret ou au sol, ensuite enlever les lames et les cloisoirs dans les poteaux, les cloisoirs qui servent de câbles entre les lisses sont prédecoupés en usine.
- Toutes les clôtures de la gamme horizontale sont équipées de poteaux multidépart, les hauteurs des poteaux sont en fonction de la hauteur des clôtures se reporter aux tableaux du tarif et croquis des clôtures.
- En fonction de la clôture, nous vous conseillons de réduire l'entraxe des poteaux lorsque vous dépassez 1.200 mm de hauteur.
- Nous vous conseillons une fixation par scellement pour plus de 1.200 mm de hauteur.

**LES DIVERSES IMPLANTATIONS DU POTEAU MULTIFONCTION AU SOL OU SUR MURET.**

**SCELLEMENT DIRECT EN TERRE**



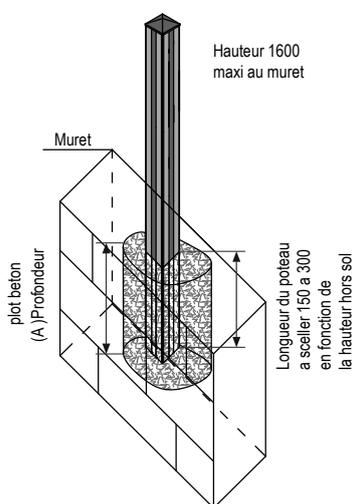
Dimension du trou de scellement.

Le scellement dans le sol ou en pleine terre sera réalisé en fonction de la nature du sol, le diamètre sera toujours de 500mm à la base du trou.

Concernant la profondeur, elle sera en fonction de la nature du sol, dans un sol rocailleux, il est possible de se contenter d'une profondeur de 650mm.

Dans un sol terreux et en général, il est préférable de porter cette profondeur à 800mm, afin de résister au mieux à la pression du vent.

**SCELLEMENT DIRECT SUR MURET OU UNE DALLE**

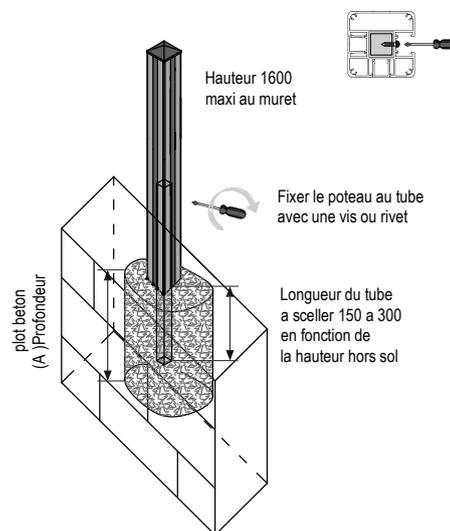


Le diamètre de perçage est de 120mm minimum la plus grande dimension du poteau étant de 110mm.

La hauteur maxi de la clôture est 1600mm, le trou doit avoir une profondeur minimale de 350mm afin de permettre un scellement du poteau de 300mm. Cela permet de prendre sur deux rangs de parpaings et donc de renforcer la tenue au vent.

Toutefois, pour une hauteur de clôture ≤1200mm, le trou peut avoir une profondeur minimale de 200mm afin de permettre un scellement du poteau de 150mm.

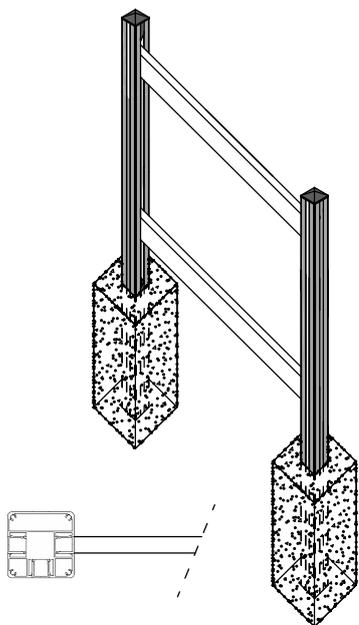
**FIXATION SUR TUBE 30X30 SCCELLER SUR MURET**



Le diamètre de perçage est de 50mm minimum la plus grande dimension du tube est de 40mm.

La hauteur maxi de la clôture est 1600mm, le tube doit rentrer de moitié dans le poteau. Le trou doit avoir une profondeur minimale de 350mm afin de permettre un scellement du tube de 300mm. Cela permet de prendre sur deux rangs de parpaings et donc de renforcer la tenue au vent.

Toutefois, pour une hauteur de clôture ≤1200mm, le trou peut avoir une profondeur minimale de 200mm afin de permettre un scellement du tube de 150mm.



2

Remplir le 1er trou de béton et mettre en place le poteau.

Régler la hauteur et tasser le béton autour du poteau, ajuster l'aplomb à l'aide d'un niveau.

Après avoir scellé le 1er poteau, vous allez introduire une lame image de gauche dans la feuillure du poteau centrale en intercalant une cale de 5mm (non fournie) afin de préserver le jeu de dilatation.

Avancez le deuxième poteau et insérez l'extrémité de la lame dans ce deuxième poteau tout en restant en butée sur la cale de 5mm (non fournie).

Centrez le poteau sur le muret et tracez les deux axes pour le perçage. Une fois le traçage effectué, enlevez le poteau et la lame, percez votre trou en fonction de la nature du support.

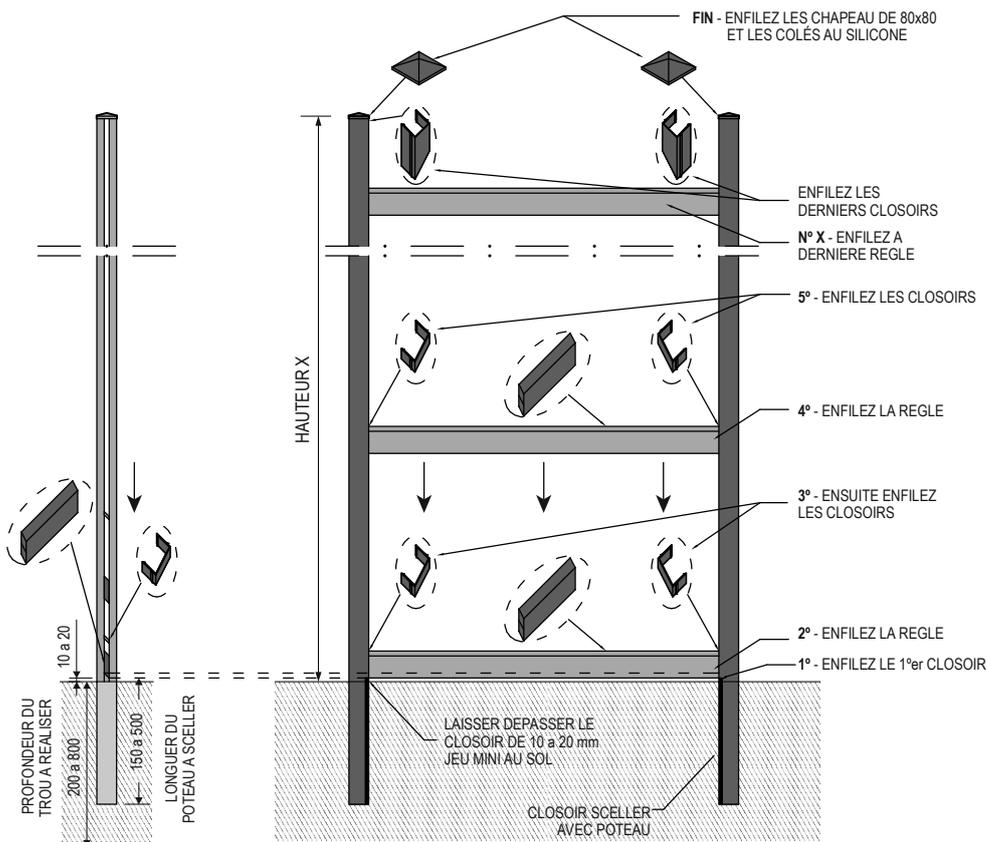
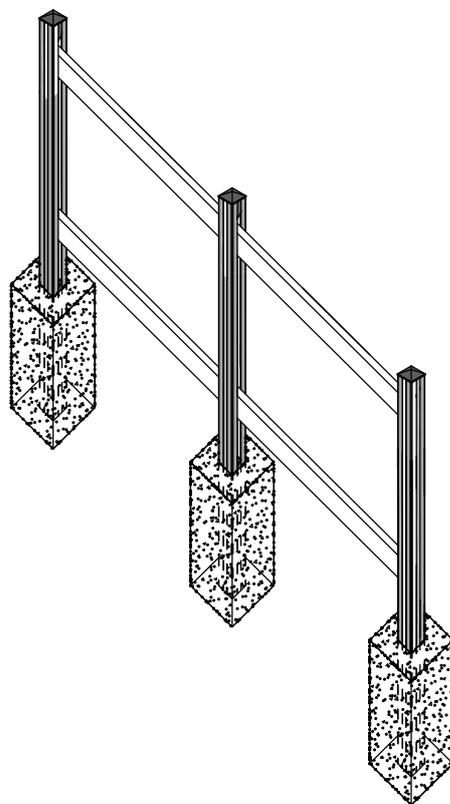
Après le perçage, contrôlez la position du poteau en le glissant dans le trou et en positionnant la lame dans les deux feuillures des poteaux sans oublier de mettre la cale de 5mm.

Une fois ce contrôle effectué, remplissez le 2ème trou de béton, réglez la hauteur et tassez le béton autour du poteau, ajustez l'aplomb à l'aide d'un niveau.

3

Continuez la progression en prenant soin d'ajuster la hauteur et l'aplomb des poteaux.

Laissez sécher le béton avant de poser les lames.



4

Une fois que le béton est bien sec, enlever les lames sur les poteaux (respecter le sens de pose).

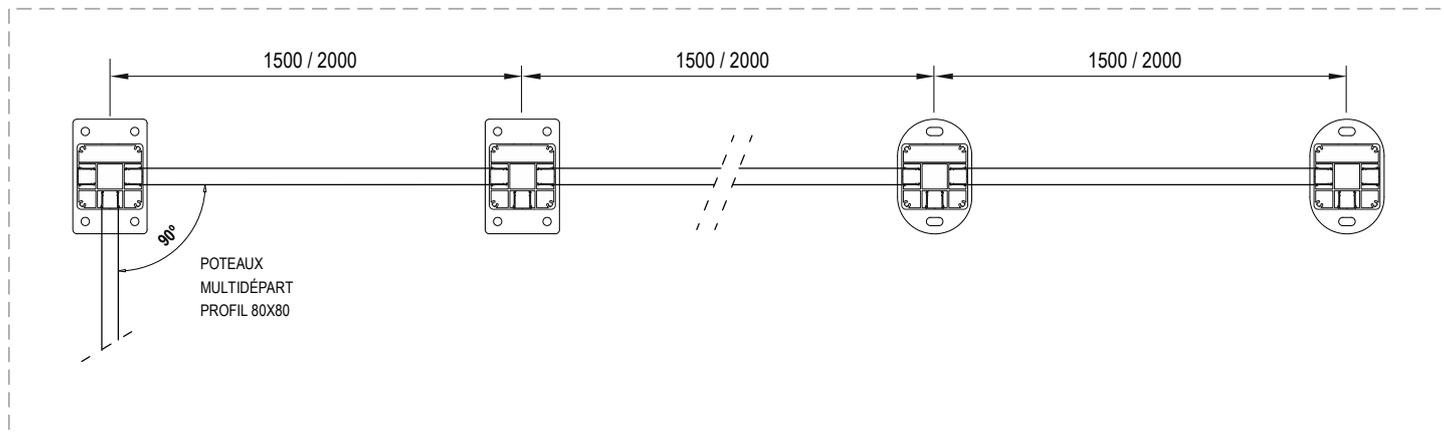
Mettre en place les chapeaux des poteaux, les coller à l'aide d'un silicone (non fourni).

1

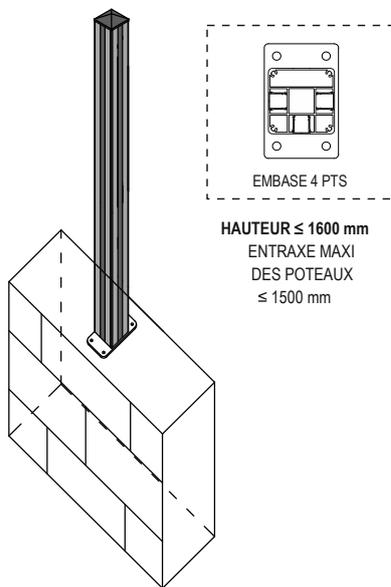
À l'aide d'un cordeau, marquez sur le muret l'emplacement des poteaux, tracez au centre du muret, et sur la longueur, positionnez le premier poteau dans l'axe du tracé.

Marquez les points de fixations, percez avec un foret à béton du diamètre correspondant à vos chevilles (non fournis) et ensuite installez le poteau.

NOTA : Il est possible de démarrer avec un demi-poteau plaqué et vissé au mur ou poteau béton.



**EMBASE A VISSER  
4 POINTS**

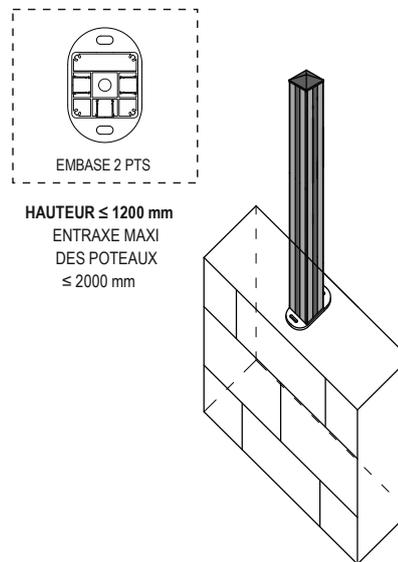


À utiliser sur poteaux ≤ 1600mm de hauteur à fixer sur dalle béton ou sur un muret avec un béton de support de bonne qualité.

En fonction des supports (béton), vous serez peut-être contraint de vous procurer un autre type de cheville, ou d'utiliser de la tige filetée (avec un scellement chimique).

Vérifiez l'aplomb à l'aide d'un niveau en court d'installation.

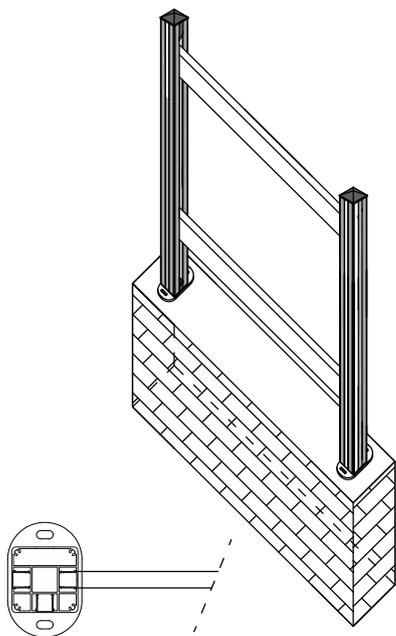
**EMBASE A VISSER  
2 POINTS**



À utiliser sur poteaux ≤ 1000mm de hauteur, entraxe maxi entre poteaux est de 2000mm à fixer sur une dalle béton, ou sur muret avec un béton de support de bonne qualité.

En fonction des supports (béton), vous serez peut-être contraint de vous procurer un autre type de cheville, ou d'utiliser de la tige filetée (avec un scellement chimique).

Vérifiez l'aplomb à l'aide d'un niveau en court d'installation.



2

Après fixation du 1er poteau, introduisez une lame, image de gauche, dans la feuillure du poteau en intercalant une cale de 5mm (non fournie), afin de préserver un jeu de dilatation.

Avancez le 2ème poteau et insérez l'extrémité de la lame dans ce 2ème poteau tout en restant en butée sur la cale de 5mm (non fournie).

Centrez le poteau sur le muret et tracez les axes pour le perçage, vous obtiendrez ainsi le bon écart.

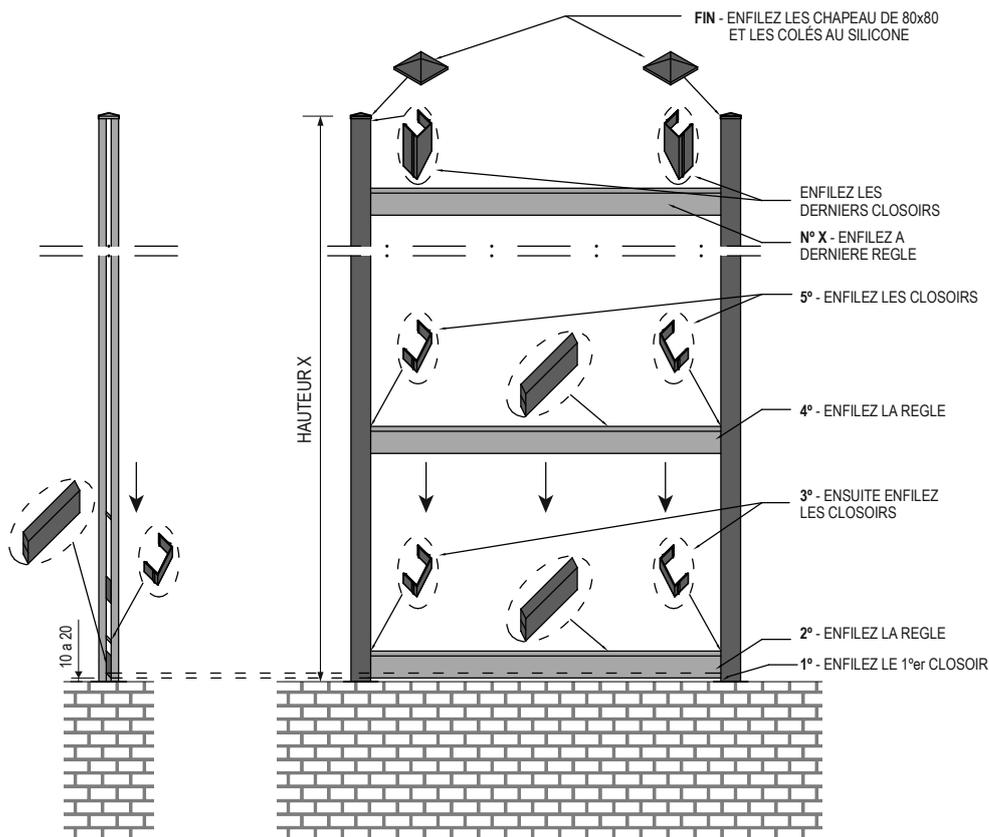
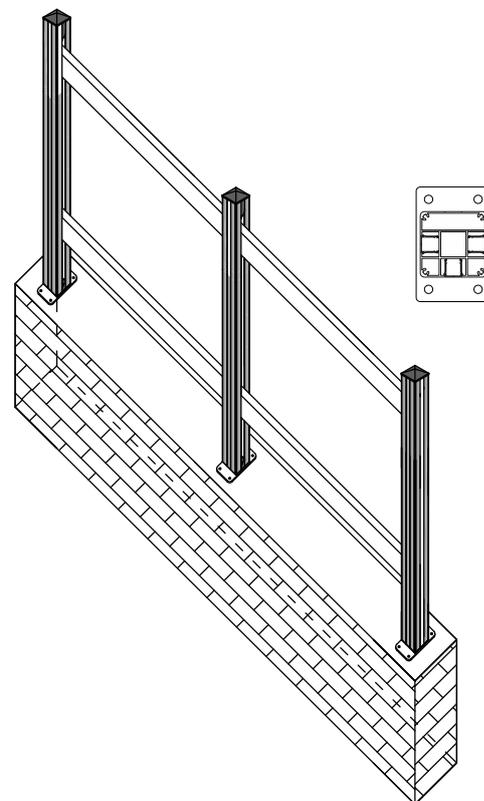
Une fois le traçage effectué, enlevez le poteau et la lame, percez le muret en fonction du diamètre des chevilles utilisées (non fournies) et fixez le 2ème poteau. Répétez cette opération autant de fois qu'il y a de poteaux.



3

Continuez la progression en prenant soin d'ajuster la hauteur et l'aplomb des poteaux.

Après fixation des poteaux, procédez à la mise en place des lames.



4

Une fois les poteaux fixés, enfilez les lames sur les poteaux (respectez le sens de pose).

1er - Enfilez le 1er cloisoir correspondant au jeu entre la lisse et le muret.

2ème - Enfilez la 1ère lame dans les rainures par le haut des poteaux et la plaquer aux cloisoirs. (Continuez l'opération jusqu'à la dernière lame).

ATTENTION:  
Pour les lames ajourées, alternez lames / cloisoir / lames / cloisoirs / etc...

3ème - Enfilez les derniers cloisoirs, les chapeaux sur les poteaux et collez les à l'aide d'un silicone (non fourni).

**RESPONSABILITÉ ET RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

(Article 65 loi 67563 modifié par l'article 1 de la loi du 12 Mai 1980)  
Toutes les marchandises livrées restent la propriété de la société, jusqu'au règlement intégral de leur prix par le client, et quel que soit le détenteur.  
Il est précisé que cette clause qui figure dans les conditions générales de vente est rappelée sur les bons de livraison, et sur les factures, et que l'acquéreur ou le donneur d'ordre en a eu connaissance dès la confirmation de sa commande par la société.  
À compter de la livraison, l'acheteur (le client) assure la responsabilité des dommages que la marchandise livrée, pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.  
Les dommages découlant des marchandises livrées par notre société, sont limitées au prix de celles-ci, à l'exclusion de tout dommage intérêt. Nous n'acceptons en aucun cas une quelconque responsabilité pour tout usage extraordinaire ou application spécial que le client ou un tiers ferait des marchandises livrées et qui constituerait une contrefaçon d'un brevet d'un tiers.  
De même, nous ne pourrions pas être tenu responsables pour la contrefaçon d'un brevet dont il ne connaissait pas l'existence mais dont le client était informé.

**MENTIONS LÉGALES**

Les garanties commerciales n'affectent pas les droits du consommateur en vertu du régime des vices cachés ou de l'obligation de délivrance d'un bien conforme tels que prévus par l'ordonnance N° 2005-136 du 17 février 2005. Les dispositions législatives qui suivent sont reproduites conformément à l'article L. 211-15 du Code de la consommation.

**Article L 211-4 du Code de la consommation**

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existants lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultants de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

**Article L 21 1-5 du Code de la consommation**

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- 1- Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
  - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les quantités que celui-ci a présenté à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
  - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.
- 2 - Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

**Article L 211-12 du code de la consommation**

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

**Article 1641 du Code civil**

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

**Article 1648 alinéa 1 du Code civil**

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

**GARANTIES**

Notre garantie couvre tous les défauts cachés de fabrication.  
Elle ne peut être engagée en cas de défaut résultant directement ou indirectement d'une pause défectueuse, d'un mauvais stockage, de modifications anormales apportées à nos produits. Elle prend effet à la date de facturation des produits réceptionnés par l'acheteur. La garantie ne peut être engagée lors de l'installation de nos produits dans des endroits non appropriés à leur implantation. Notre garantie ne peut être engagée par le manque ou le mauvais entretien des produits. Elle ne peut être engagée lorsque nos produits sont utilisés avec des accessoires non compris dans notre catalogue et non fournis par nous.

**SERVICE APRÈS-VENTE**

Le service après-vente est destiné à remplacer les pièces défectueuses:  
Responsabilité du fournisseur, dans le cas où malgré toute notre attention une pièce défectueuse aurait été livrée.  
Responsabilité du client, À la suite de mauvaise manipulation ou par défaut d'entretien. Dans le cadre de la responsabilité du fournisseur: La non-conformité doit être constatée et signalée par le client dans les 10 jours ouvrés suivant la réception par celui-ci des colis. Toute demande ne pourra être satisfaite qu'après présentation de la pièce défectueuse. A défaut, une ou plusieurs photos permettant de se rendre compte du problème pourront être acceptées. Les pièces déjà montées ou modifiées ne font pas l'objet d'un SAV à la charge du fournisseur.  
La demande doit être précise, et rédigée en une seule fois, par le professionnel qui a vendu la clôture, le numéro de commande et la référence doit obligatoirement figurer. Les pièces défectueuses seront livrées gratuitement au domicile du client ou directement au magasin. Dans tous les cas, le fournisseur se réserve la possibilité d'apprécier le bien fondé de la demande ou l'absence d'éléments prouvant que le problème constaté lui est imputable. Le fournisseur met tout en œuvre pour fournir les pièces concernées le plus rapidement possible. Il est à noter toutefois qu'il ne peut être tenu à aucun délai.

**RESPONSABILITE**

La responsabilité du fournisseur est limitée au remplacement des pièces défectueuses. Sa responsabilité juridique ne peut être mise en cause une fois la clôture où les éléments de barreaudage installés, dans tous les cas, il est fortement conseillé au poseur de procéder à un inventaire précis des pièces selon la nomenclature figurant dans le plan de montage effectif et selon la commande de ces pièces. La responsabilité du fournisseur ne peut être engagée que si le plan de montage a été scrupuleusement respecté.

Dans le cadre de la responsabilité du client: Toute demande destinée à remplacer des éléments détériorés au montage ou du fait d'éléments extérieurs (tempête, accidents divers . . .) pourra être satisfaite mais sera facturée. Il en est de même en cas de non-respect des instructions de montage ou pour les demandes formulées hors délai. Il est à noter que le fabricant n'est pas tenu de conserver en stock des pièces nécessaires au montage des éléments de la clôture qui ne figurent plus dans sa gamme.

**CONSEILS**

Il appartient au poseur de s'assurer que la clôture soit installée dans les règles et ne risque pas d'être emportée par le vent où de ce dégradée dû à un mauvais scellement.  
Il est impératif de laisser le jeu nécessaire à la dilatation des lames dans les poteaux en tenant compte des variations de température en fonction des saisons et de la situation géographique.

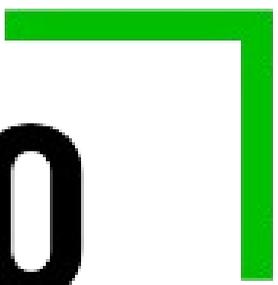
**L'ENTRETIEN DE VOTRE CLÔTURE**

Au cours de la durée de vie du produit toute partie apparente mise à nu par un choc, doit être immédiatement traité.  
Votre clôture doit être nettoyé 2 à 4 fois par an, un lavage régulier à l'eau douce et savonneuse sans détergent agressif (un savon neutre), avec un éponge qui ne raye pas suivi d'un rinçage, conserve les qualités esthétiques de votre produit.





**ALU210**



**.COM**